

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	DROIT ECONOMIE GESTION					M2
Mention :	CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL					
Parcours :	CONTRÔLE DE GESTION					
Volume horaire étudiant :	419,5h	56,5h	h	h	h	476
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input checked="" type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Gregory WEGMANN Maître de conférences HDR ☎ 03.80.39.52.77. Gregory.wegmann@u-bourgogne.fr	Anne-Laure PAWKA-MONNOT Bureau 128 Pôle économie gestion ☎ 03.80.39.54 20 cg-iae@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	IAE Dijon

Objectifs de la formation et débouchés :
■ Objectifs :

Le Master mention Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel de l'IAE Dijon forme des cadres aux métiers du contrôle de gestion et de l'audit interne. Il est structuré en deux parcours, l'un dédié au secteur concurrentiel et l'autre au secteur public. Ce master est membre de l'Association nationale des masters CGAO (AM-CGAO).

Le parcours « Contrôle de Gestion » forme des professionnels du contrôle de gestion et de l'audit interne dans les organisations en secteur concurrentiel. L'objectif principal a de fournir aux étudiants des compétences leur permettant d'évoluer sur des fonctions d'encadrement en contrôle de gestion en secteur concurrentiel. C'est pourquoi le programme pédagogique cible à la fois des compétences techniques et managériales, des savoir-faire et des savoir être. Les fonctions de contrôle de gestion étant singulièrement en contact avec l'environnement international, un accent tout particulier est mis sur les enseignements en anglais dans le cadre notamment d'un partenariat avec le CIMA (Chartered Institute of Management Accountants).

Le parcours Contrôle de Gestion se déroule sur deux années. **La première année**, ouverte en formation initiale et continue, vise à comprendre les enjeux, méthodes, outils et techniques du contrôle de gestion ainsi qu'à découvrir la diversité du métier de contrôleur de gestion. Elle apporte aussi des compétences transverses (GRH, finance, système d'information...) nécessaires au dialogue de gestion avec les parties prenantes du contrôleur de gestion. Les enseignements sont mutualisés avec le parcours Contrôle de gestion des organisations publiques.

La deuxième année du master (M2) s'effectue exclusivement en alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, autres dispositifs de formation continue). Elle vise la spécialisation des étudiants afin qu'ils soient capables de répondre aux besoins de pilotage des structures privées. Durant cette seconde année, un accent encore plus fort est mis sur des apprentissages interactifs (jeux d'entreprises, études de cas, échanges avec des professionnels dans le cadre d'un partenariat avec la DFCG,...) et sur les enseignements en anglais. A l'issue du parcours, les étudiants qui le souhaitent peuvent se présenter aux dernières épreuves du CIMA (« Management level » et « Strategic level »).

■ **Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

A l'issue de la formation, les diplômés du parcours Contrôle de Gestion peuvent occuper des postes variés au sein d'entreprises du secteur concurrentiel : contrôleur de gestion, contrôleur budgétaire, contrôleur interne, responsable financier, consultant, chef de projet.

Grâce à la dimension internationale de la formation, les étudiants peuvent travailler à l'étranger ou travailler pour des groupes internationaux en France. Dans ce contexte, la mobilité à l'étranger sera encouragée, avant l'entrée en master ou entre les deux années de master dans le cadre notamment de l'année plus.

Les diplômés pourront s'orienter vers des études doctorales débouchant sur des carrières d'enseignant-chercheur ou de chercheur.

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

A l'issue de la formation, les diplômés auront acquis des compétences techniques et managériales dans les domaines du contrôle de gestion et de l'audit interne et adaptées au secteur concurrentiel.

Plus précisément, ils seront capables de répondre aux principales missions des contrôleurs de gestion en secteur concurrentiel:

Piloter la stratégie d'une entreprise, des investissements et de sa masse salariale

Aider les managers aux prises de décisions stratégique et opérationnel

Construire, piloter et contrôler un budget

Construire la comptabilité de gestion d'une entreprise, la faire évoluer et bâtir des programmes de maîtrise des coûts

Construire des outils innovants tels que Budgets base zéro, ABC, tableaux de bord stratégique,

Mener des missions d'audit interne, de reporting, de veille

Evoluer en mode projet

Et évoluer en contexte international : maîtrise des termes techniques en anglais et des normes comptables et d'audit internationales (IFRS, US GAAP, ...), savoir communiquer en anglais et s'adapter à des contextes culturels différents.

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

Grâce à l'alternance, les étudiants disposent d'une expérience professionnelle qui leur permet de postuler aisément aux emplois proposés. Comme indiqué précédemment ils peuvent évoluer en contexte international.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ **Sur sélection : dossier et entretien**

Au sein de l'IAE Dijon, ce parcours est accessible aux étudiants ayant validé le M1 mention Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel et souhaitant s'orienter vers les métiers du contrôle de gestion dans les entreprises en secteur concurrentiel et à l'international. L'année s'effectuant en alternance, une sélection

s'opérera sous la forme d'une étude des résultats dans les matières fondamentales et d'un entretien de motivation.

Pour les autres parcours, la sélection se fait également sur dossier et entretien individuel. Le M2 est accessible aux étudiants titulaires d'une première année de master dans les disciplines en gestion, droit et économie ayant une appétence pour le contrôle de gestion en secteur concurrentiel. Le M2 est également accessible aux salariés du secteur privé en congé de formation ou encore des salariés exerçant une activité professionnelle justifiant une VAE.

Quelles que soient les modalités d'accès, le candidat doit télécharger le dossier de candidature disponible sur l'application e-candidat du site de l'IAE et l'envoyer au secrétariat avec les pièces demandées. Les dates d'ouverture et de clôture des candidatures seront également indiquées.

■ **Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :**

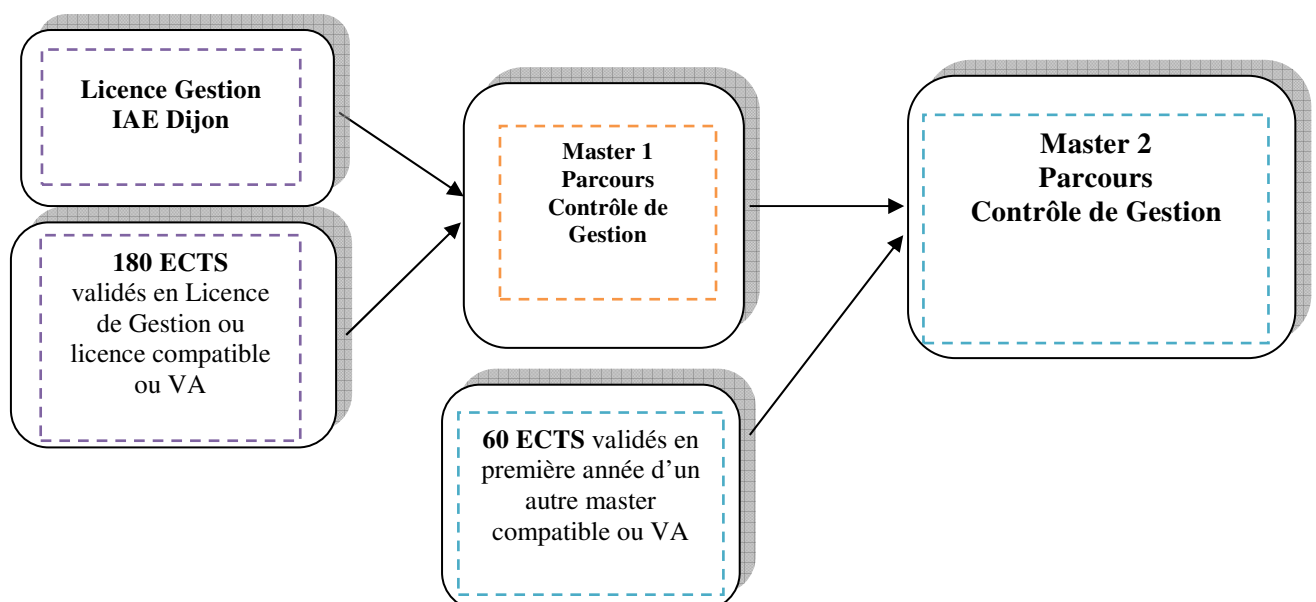
Après examen de dossier et entretien individuel, les personnes exerçant une activité professionnelle et désireuses de suivre le parcours « Contrôle de Gestion » en formation continue ont la possibilité de préparer la deuxième année du cursus, après validation éventuelle d'acquis et ajustement du programme des cours en rapport avec leur cursus antérieur.

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de l'IAE (03 80 39 54 20)

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.52.86)

Organisation et descriptif des études :

■ **Schéma général des parcours possibles :**



■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis

Légende :

* cours mutualisés avec le parcours contrôle de gestion des organisations publiques ;

** cours mutualisé avec le parcours FEM ;

*** En jaune cours mutualisés avec le parcours CAE

SEMESTRE 3

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Les fondamentaux du Contrôle de gestion	Outils et méthodes de contrôle de gestion : comptabilités de gestion, budgets, stratégie *	20			20	3	CT	E	3		3
	Management des systèmes d'information et contrôle de gestion	15	5		20	3	CC	E ou O		3	3
TOTAL UE 1		35	5		40	6			3	3	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Aide à la prise de décision sociale et sociétale	Contrôle de gestion et Responsabilité Sociale de l'Entreprise *	15			15	2	CC	E ou O		2	2
	Audit et veille sociale	10			10	2	CT	E ou O	2		2
TOTAL UE 2		25			25	4			2	2	4

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Performance et stratégie financière	Advanced Management Accounting	25	5		30	4	CC-CT	E ou O	2	2	4
	Stratégie financière **	21			21	2	CT	E	2		2
	Business Game *	24			24	1	CC	E et O		1	1
	CIMA case study ou projet international	20	10		30	2	CT	E	2		2
TOTAL UE 3		90	11		105	9			7	2	9

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
------	------------	----	----	----	-------	------	---------------------------------------	---------------------------------------	-------------	-------------	---------------

Pilotage et contrôle de gestion en contextes concurrentiels	Contrôle de gestion bancaire ***	10,5			10,5	2	CT	E ou O	2		2
	Contrôle et pilotage en contexte industriel	10	5		15	3	CT	E ou O	3		3
	Contingences sectorielles et nouveaux business modèles	10			10	2				2	2
TOTAL UE 4		30,5	5		35,5	7			5	2	7

UE 5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
La communication du contrôleur de gestion	Communication orale *	15			15	2	CC	E ou O		2	2
	Animation d'une équipe *	10			10	2	CT	E ou O	2		2
TOTAL UE 5		25			25	4			2	2	4

TOTAL S3		205,5	25		230,5	30			20	10	30
----------	--	-------	----	--	-------	----	--	--	----	----	----

SEMESTRE 4

UE 6	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Contrôle de gestion opérationnel	Management de la chaîne d'approvisionnement en secteur concurrentiel	18			18	2	CC	E ou O		2	2
	Lean Management	13			13	2	CC	E ou O		2	2
	Gestion de projet *	15			15	2	CT + CC	E ou O	1	1	2
TOTAL UE 6		46			46	6			1	5	6

UE 7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Contrôle interne et comptabilité internationale en secteur concurrentiel	Les normes comptables internationales	20			20	3	CT	E ou O	3		3
	Contrôle interne et gestion des risques dans les organisations en secteur concurrentiel	18			18	2	CT	E ou O		2	2
TOTAL UE 7		38			38	5			5		5

UE 8	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Les dimensions financières et organisationnelles du contrôle de gestion	Gouvernance et contrôle de gestion des organisations en secteur concurrentiel	10	4		14	3	CC	E ou O		3	3
	Environnement économique et financier du contrôle de gestion *	16			16	3	CT	E ou O	3		3
TOTAL UE 8		26	4		30	6			6		6

UE 9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Les séminaires en contrôle de gestion	Méthodologie de la recherche	20			20	5	CC	E ou O		5	5
	Interventions des professionnels du contrôle de gestion	12			12	0	Pas d'évaluation				
	Séminaires d'études et anglais des affaires	24			24		Pas d'évaluation		0	0	0
	Travaux pédagogiques encadrés 1	18	12,5		30,5		Pas d'évaluation		0	0	0
TOTAL UE 9		74	12,5		86,5	5				5	5

UE 10	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Intégration dans la vie professionnelle	Grand Oral du mémoire de recherche	10			10	5	CT	E ou O	5		5
	Soutenance du mémoire professionnel d'alternance					5	CT	E ou O	5		5
	Travaux pédagogiques encadrés 2	20	15		35	0	Pas d'évaluation		0	0	0
TOTAL UE 10		30	15		45	10			10		10

TOTAL S4		214	31,5		245,5	30			20	10	30
----------	--	-----	------	--	-------	----	--	--	----	----	----

Certificats –

- Outils et méthodes de contrôle de gestion : comptabilités de gestion, budgets, stratégie : 20 h CM
- Lean management et gestion de projet : 28 h CM
- Advanced Management Accounting : 25 h CM et 5h TD
- Préparation CIMA (online) – 120 h CM

Certains enseignements pourront être suivis en formation continue sous la forme de certificats qui seront délivrés par l'université de Bourgogne en cas de validation des matières concernées. Un certificat permettra également de préparer une ou plusieurs épreuves du CIMA.

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée tous les ans par le Conseil Académique de l'Université de Bourgogne via le Référentiel commun des études.

Les examens se déroulent dans le respect du même référentiel commun des études.

Toutes les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université à cette adresse http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

Principes généraux de la mention Contrôle de gestion et audit organisationnel parcours contrôle de gestion :

Le contrôle des connaissances repose sur les conditions générales suivantes (M1 et M2) :

- La moyenne générale de chaque semestre est déterminée par compensation entre UE, chaque UE étant affectée d'un coefficient correspondant à des crédits européens (ECTS). Le semestre est validé et capitalisé si l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.
- Pour toute UE composée de plusieurs matières, la moyenne de l'UE est déterminée en fonction de la note obtenue dans chaque matière affectée d'un coefficient attribué à la matière. Toute UE validée est capitalisée en crédits ECTS.
- Chaque année de Master est validée dès lors que l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20. Il peut y avoir compensation entre le 1^{er} et le 2^{ème} semestre de chaque année.
- Dans le cas où l'étudiant obtient une moyenne inférieure à 10/20 pour un semestre du M1, et que la moyenne générale sur l'année du M1 est inférieure à 10/20, l'étudiant doit se représenter à une seconde session de rattrapage qui est organisée en septembre de chaque année. L'étudiant doit alors repasser les UE non validées. **A noter qu'il n'y a pas de session de rattrapage en seconde année de Master contrôle de gestion.**
- A l'intérieur d'un semestre, l'étudiant conserve le bénéfice des UE validées qui sont capitalisées.
- L'étudiant qui n'a pas validé le premier semestre est autorisé à suivre les enseignements du second semestre, la seconde session étant organisée en septembre pour les deux semestres d'enseignement. Il en va de même pour les semestres 3 et 4.
- Le barème d'attribution des mentions par année du Master est le suivant : de 10 à 11,99/20 : Mention Passable, de 12 à 13,99/20 : Mention Assez-Bien, de 14 à 15,99/20 : Mention Bien, plus de 16/20 : Mention Très Bien
- Le Master Mention Contrôle de gestion et Audit organisationnel, parcours-type « Contrôle de gestion » (le diplôme doit stipuler le parcours type) est attribué aux étudiants qui ont validé les

120 crédits ECTS correspondant aux quatre semestres d'enseignement et d'activité professionnelle.

● **Sessions d'examen**

Les évaluations sont faites en contrôle continu (CC) ou en contrôle terminal (CT) ou en combinant les deux formes d'évaluation.

Observation : la seconde année de Master parcours contrôle de gestion est annualisée étant donné le régime de l'alternance. Les sessions d'examen se tiennent en tenant compte du calendrier de l'alternance.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

A l'issue de la première année de Master, l'étudiant qui a validé les deux semestres avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 valide son année.

A l'issue de la deuxième année de Master, l'étudiant qui a validé les deux semestres avec une moyenne générale supérieure à 10 sur 20 devient titulaire du Master Mention Contrôle de gestion et audit organisationnel – Parcours type « Contrôle de gestion ».

Dispositions relatives à chaque matière figurant dans une U.E. : Chaque matière figurant dans une UE donne lieu à une évaluation dont les modalités pratiques sont définies par l'enseignant en charge du cours. Les modalités pratiques sont rappelées aux étudiants au plus tard lors de la première séance d'enseignement.

Dispositions relatives à l'alternance en M2 : Le master 2 est effectué uniquement en alternance. Le suivi des contrats d'apprentissage ou des contrats de professionnalisation est effectué grâce au livret de l'alternant, disponible auprès du service de formation continue et d'alternance de l'Université de Bourgogne. Les tuteurs (entreprise et universitaire) se rencontrent au moins deux fois dans l'année et font le point des apprentissages et des missions confiées aux alternants. La fin du contrat est l'occasion de rédiger un rapport qui fait l'objet d'une soutenance. La soutenance a lieu dans les locaux de l'entreprise de préférence en présence des deux tuteurs. Comme pour la première année, le jury attribue au candidat une note prenant en considération le travail de l'alternant dans l'entreprise, la qualité du rapport présenté ainsi que la qualité de la soutenance.

Epreuve du Grand Oral en Master 2 : L'épreuve du Grand Oral a pour objet de permettre aux étudiants de présenter devant un jury uniquement composé d'enseignants, un sujet de recherche qui est en lien avec les missions qu'il a

accomplie durant son année d'alternance. La préparation de cette épreuve se fait grâce à différents cours dispensés en première et deuxième année (méthodologie de la recherche, les thèmes de recherche en contrôle, ...) Le jury attribue une note en prenant en considération la qualité des recherches théoriques (pertinence des théories, compréhension des théories mobilisées), la clarté du propos (qualité de la problématique, les réponses apportées au problème organisationnel soulevé), le recul nécessaire qu'un contrôleur de gestion doit avoir pour aider le dirigeant à prendre des décisions.